

Questions au Feuilleton

cadre du programme spécial ARDA, était M. E. Schon, président.

2. a) A partir de la date d'entrée en exploitation commerciale jusqu'à la fin de la période de contrôle de trois ans imposée en vertu du programme spécial ARDA, en mai 1977, cette entreprise employait annuellement quatre personnes. b) Comme la période de contrôle à laquelle était assujéti l'octroi de la subvention est maintenant terminée et que le dernier paiement a été fait, on ne tient plus compte de ce genre d'information.

Question n° 870—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la Northern Meat and Sausage à Scantbury (Man.) au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la Northern Meat and Sausage Co. Ltd. en juillet 1973, époque à laquelle elle recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. Ira Dallman, propriétaire.

2. a) A partir de la date d'entrée en exploitation commerciale jusqu'à la fin de la période de contrôle de trois ans imposée en vertu du programme spécial ARDA, en avril 1977, cette entreprise employait annuellement cinq personnes. b) Comme la période de contrôle à laquelle était assujéti l'octroi de la subvention est maintenant terminée et que le dernier paiement a été fait, on ne tient plus compte de ce genre d'information.

Question n° 871—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la A. MacAuley au Manitoba au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant du A. MacAuley Camp en mai 1972, époque à laquelle cette entreprise recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. A. M. MacAuley, propriétaire.

2. a) A la date de mise en exploitation commerciale, l'entreprise employait quatre personnes. Elle a depuis fermé ses portes pour cause de faillite. b) Voir paragraphe 2.a).

Question n° 872—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la E. Monkman à Loon Straits (Man.) au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la E. Monkman's en août 1972, époque à laquelle elle recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. Ed Monkman, propriétaire.

[M. Wood.]

2. On n'a pas donné suite à la proposition parce que le requérant n'a pu obtenir le financement provisoire.

Question n° 873—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la Pine Tree Inn à Richer (Man.) au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la Pine Tree Inn en juin 1973, époque à laquelle cette entreprise recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. Allan R. Jones, propriétaire.

2. a) A la date de mise en exploitation commerciale, l'entreprise employait trois personnes. Elle a depuis fermé ses portes pour cause de faillite. b) Voir paragraphe 2.a).

Question n° 874—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la Crane River Feedlot au Manitoba au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la Crane River Feedlot Co-op Ltd. en août 1972, époque à laquelle cette coopérative recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. James J. Moar, président.

2. a) A la date de mise en exploitation commerciale, l'entreprise employait huit personnes, mais elle a depuis cessé toute activité. b) Voir paragraphe 2.a).

Question n° 875—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la Fisher Bay Fishermen's Association à Koostatak (Man.) au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?

2. a) Combien d'employés ces subventions ont-elles permis d'engager et pour combien de temps, b) combien en reste-t-il à l'heure actuelle?

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le principal représentant de la Fisher Bay Fishermen's Association en mai 1972, époque à laquelle elle recevait une offre d'aide dans le cadre du programme spécial ARDA, était M. Theodore Govereau, président.

2. a) Pendant la durée du contrat, trois membres de la Fisher Bay Fishermen's Association ont pu s'adonner à la pêche commerciale et en conséquence augmenter leurs revenus. b) A la date d'expiration du contrat, soit le 31 mars 1975, tous ces membres étaient encore enregistrés comme pêcheurs commerciaux.

Question n° 876—M. Epp:

1. Qui était le directeur ou le principal représentant de la South Indian Lake Fishermen's Co-op au Manitoba au moment où cet organisme a reçu des subventions dans le cadre du programme fédéral-provincial de l'ARDA?